

Alain Gurly

La malédiction du mas des Brusses

Une enquête de Phino le Berger

Roman cévenol

2012

Prélude

Printemps 1932

L'aube se levait.

Le mas des Brusses émergeait lentement de la brume dans la grisaille brune des *bouscas* encore dépouillés de leurs feuilles. Les châtaigniers bourgeonnaient. Une odeur de printemps flottait sur les *faïsses* ancestrales du vieux mas, où quelques brins d'herbe commençaient à pousser leurs fétus vert tendre à travers les restes des feuillées de l'hiver. Une fumée légère montait de la massive cheminée qui ornait la grande et austère façade du mas, témoin du feu que l'on avait dû allumer afin de combattre l'humidité qui montait du *valat* dans la fraîcheur de cette aube printanière.

On entendait résonner les bêlements plaintifs du troupeau de chèvres et de brebis encore enfermées dans l'écurie, mêlés aux couinements aigus que poussaient sans interruption les jeunes faucons crécerelles issus de la dernière couvée, qui se perchaient dès les premières lueurs du jour au sommet d'un cèdre gigantesque planté tout près du mas. Ils appelaient ainsi tous les matins et sans discontinuer le couple des parents qui venaient dans une noria ininterrompue de plusieurs heures, leur apporter la becquée...

La porte du mas s'était ouverte doucement et l'on vit sortir une jeune femme vêtue d'une robe grise et d'un fichu gris, qui portait un jeune enfant emmitouflé dans ses bras et se rendait, d'un pas alerte, vers l'écurie. Après avoir poussé puis refermé la lourde porte en châtaignier, elle coucha le bébé sur un lit de paille où il se mit à gigoter en gazouillant, et elle donna du foin aux bêtes en le faisant choir avec une fourche depuis le pailler jusqu'au sol de l'étable. C'était Linette Cabusse, qui portait maintenant le nom de son second mari, Lucien Cabusse.

Linette et Lucien Cabusse, après la sombre affaire du Pont aux Merles, avaient fini par se marier en 1930. La jeune femme avait observé trois années de veuvage, puis elle avait finalement décidé d'unir sa vie à celle de Lucien Cabusse, qui, durant tout ce temps, lui avait fait, ouvertement, une cour discrète et attentionnée.

Ce dernier espérait, avec sa jeune femme et le fils qu'elle avait eu d'Emilio son premier époux, conjurer le mauvais sort qui s'était abattu sur elle. Mauvais sort qui ne l'avait pas ménagé lui aussi,

depuis plus de dix longues années, sans compter les quatre années qu'il avait dû passer dans les tranchées de la guerre de 14.

En 1932, le petit André avait cinq ans. Mais le couple avait désormais une fillette d'à peine un an, qui fut prénommée Adeline, car Linette n'avait pas voulu, comme le souhaitait Lucien, l'appeler Adeline. Elle estimait que cela n'aurait pu que raviver de tristes souvenirs pour son mari. Elle avait dit avec son robuste bon sens de Cévenole : « Si elle avait été un garçon, je ne t'aurais jamais demandé de l'appeler Émile ! »

Lucien s'était facilement rendu à ces arguments et avait accepté le compromis proposé par sa femme. La petite s'appelait donc Adeline, et Lucien, comme son épouse, s'en montraient fort contents. Le couple vivait au mas des Bruses où il s'était installé définitivement à demeure. Maître Cassagnole, le propriétaire nominal et effectif, s'en était déchargé complètement sur Lucien. Celui-ci assumait le statut de régisseur-propriétaire ! Le notaire se comportait comme un visiteur amical, lorsqu'avec son épouse, ils montaient passer quelques jours aux Bruses dans leur phaéton antique dont ils ne voulaient pas se défaire. Ils venaient souvent en automne, période des champignons, car Maître Cassagnole était un mycologue distingué.

Ils logeaient alors dans la maisonnette attenante au mas où Lucien avait vu le jour, qui avait été occupé pendant tout le temps de son absence par un couple de vieux fermiers maintenant très âgés. Le vieux couple avait déménagé. Linette et Lucien les avaient institués fermiers du mas où Emilio et Linette habitaient avant le drame du Pont aux Merles. Ils y coulaient des jours paisibles et tranquilles, car Lucien et sa femme les traitaient comme des parents. Ils avaient même conquis l'amitié du Pétoléoù, leur irascible et fantasque voisin immédiat. Celui-ci, dont l'âge avançait, les avait assurés, en exhibant son fusil chargé de chevrotines, qu'il les ferait bénéficier de sa protection armée. Ce qui, paradoxalement, ne les avait pas rassurés du tout, jusqu'à ce qu'ils se rendent compte que, finalement, le Pétoléoù n'était dangereux que chez lui.

Maître Cassagnole, de son côté, avait pris secrètement des dispositions pour qu'à sa mort le mas des Bruses revienne définitivement à celui dont le vieux Bertet avait fait son héritier, Lucien. Le notaire n'était pas loin de penser qu'il avait trahi son serment vis-à-vis du vieil ami de son père. Mais Lucien ne voulait pas entendre parler de cela, malgré les objurgations du notaire. Il lui

avait dit : « Vous avez été le père d'Adeline. Donc, ça ne sort pas de la famille. Gardez le mas. Plus tard, qui vivra, verra ! »

Maitre Cassagnole avait bien reçu le message et il en avait tiré ses propres conclusions.

Ainsi, Linette et Lucien, ensemble, recommençaient une nouvelle existence, sans arriver toutefois à oblitérer complètement le passé. Mais le temps est un bon médecin pour les grandes douleurs. Et, s'il ne les efface jamais totalement, il arrive toutefois à les atténuer et les rendre supportables.

Linette n'oubliait jamais, tout au long de l'année, d'aller fleurir la tombe d'Emilio au cimetière des Esquinades. Lucien, lui, apportait, chaque fois qu'il pouvait en cueillir, aux saisons propices, des fleurs de la montagne sur la tombe d'Adeline, là-bas au fond de la *faisse* du mas, où la jeune fille reposait à côté de son grand-père Bertet.

Il y avait aussi, à côté, la tombe du Tave, le père de Lucien.

Il déposait là, souvent, des genêts, des bruyères en fleurs, des pervenches, des boutons d'or, *de ginesclos*...

De même, avec régularité, au moins une fois par mois, Linette montait au mas des Zingobaffi. Elle leur amenait André, leur petit-fils, et Adeline, que Tonio Zingobaffi et la *mamma* considéraient exactement comme leur petite fille.

Avant de se remarier, Linette était montée voir ses beaux-parents dans leur mas, avec André qui avait alors trois ans. Elle n'avait pas l'habitude d'emprunter la langue de bois pour dire les choses.

— Voilà ! avait annoncé la jeune femme. J'ai porté le deuil d'Emilio depuis trois ans, vêtue de noir comme il se doit. Aujourd'hui, vous me voyez vêtue de gris et je porterai cette couleur le reste de mes jours en souvenir d'Emilio. Mais André a besoin d'un père et moi, je dois penser à lui, d'abord. Et ensuite à ma vie à moi. Je vais épouser Lucien Cabusse, que vous connaissez. Il sera pour André un vrai père, il me l'a affirmé et je le crois. Alors, je voudrais que vous n'y soyez pas opposés et que vous me le disiez. Je vous écoute.

Les deux vieux avaient gardé le silence un long moment. Puis, la *mamma* avait avancé une chaise à Linette.

— *Sieda-ti qui, figlia mia* !¹ avait murmuré la vieille en prenant André par la main et l'installant sur ses genoux. Elle l'avait embrassé sur le front, tandis que Tonio ajoutait :

— Tu fais bien, ma fille. De toute façon, cela ne ressuscitera pas notre fils.

¹ Assieds-toi là, ma fille !

La *mamma* avait murmuré, les yeux pleins de larmes :

— Emilio sait ce que tu as fait pour lui. C'est bien. Il ne veut pas ton malheur. Il ne veut pas que tu vives seule le restant de tes jours.

Tonio avait pris une chaise et avait chuchoté :

— Seulement... Tu nous amèneras le fils d'Emilio ?

Linette s'était approchée des deux vieux, leur avait pris les mains et les avait serrées dans les deux siennes.

— Ne vous en faites pas, vous pouvez y compter. Je ne vous priverai jamais de votre petit-fils !

Tonio avait souri en silence.

La *mamma*, perdue dans son chagrin, s'était mis à chantonner tout bas une vieille berceuse piémontaise à l'oreille du petit garçon qui somnolait paisiblement sur ses genoux.

* * *

Seulement, lorsque Linette repartit, elle trouva l'aînée de ses belles-sœurs qui l'attendait dans la cour du mas.

Maria avait un an ou deux de plus que Linette et presque la même morphologie. Grande et mince, elle était taillée en force. On ne pouvait pas prétendre qu'elle avait de la beauté, mais elle possédait une personnalité et une énergie peu commune.

Bref, Linette et Maria se ressemblaient étrangement, dotées également d'un cœur d'or doublé d'un caractère entier.

Maria se planta en travers du chemin de sa belle-sœur, les deux poings sur les hanches.

— Tu ne vas pas faire cet affront à mon petit frère ? siffla-t-elle entre ses dents serrées.

Car Maria était plus âgée qu'Emilio.

Linette blêmit et déposa doucement son fils par terre. Elle se redressa lentement après avoir bien calé le bébé et, fixant Maria droit dans les yeux, elle souffla avec une dangereuse douceur :

— Tu as écouté ? Tu as entendu ?

Maria hochait la tête.

— Bon ! dit Linette. Alors, mêle-toi de ce qui te regarde ! Je suis venue demander l'autorisation de tes parents, par respect pour leur âge et pour la mémoire de leur fils. Mais pas à toi, ni à ton frère ou tes sœurs. Cela ne vous regarde pas, c'est bien compris ? Tes parents m'ont donné leur bénédiction, cela me suffit.

Maria serra les poings et se rapprocha.

— Tu n'as pas le droit de faire ça, à cause d'Emilio et à cause de son fils ! cria-t-elle avec rage.

Linette ne recula pas d'un pouce. Ses yeux noirs brillaient de fureur.

— Emilio est mort, Maria ! Il est mort, tu entends ! Dieu sait que je préférerais qu'il soit toujours là ! Mais c'est ainsi. J'ai son fils à élever et il sera mieux avec un père adoptif que sans, c'est compris ? Et puis, encore une fois, c'est moi qui décide comment André sera élevé. Ne te mêle pas de mes affaires ! Ôte-toi de mon chemin ! Je ne veux pas me battre avec la sœur d'Emilio sauf si tu m'y obliges...

Maria, hors d'elle, levait déjà le poing et les deux femmes allaient en venir aux mains, lorsque Tonio, alerté par les éclats de voix, sortit sur le pas de la porte du mas.

— Maria ! cria-t-il. Viens ! La *mamma* te demande !

Maria, stoppée net, jeta un regard sanglant à Linette et grinça :

— Tu ne vas pas t'en tirer comme ça ! Tu vas avoir affaire à moi, souviens-toi de ce que je te dis ! Je serai toujours derrière ton dos comme un remords, et longtemps !

Linette haussa ostensiblement les épaules, reprit son fils dans ses bras, et partit sans jeter un regard en arrière.

Maria était la fille ainée de la famille Zingobaffi. Guère plus âgée que Linette, elle avait toujours considéré Emilio, le mari disparu de Linette, comme le « petit frère » » dont elle s'était occupée pendant toute son enfance.

Car Emilio venait immédiatement après elle dans l'ordre des naissances dans la famille de Tonio Zingobaffi. Quant à Andrea, André, le fils d'Emilio et de Linette, son petit neveu, elle lui vouait une véritable dévotion.

Les autres belles sœurs de Linette, Livia, quatorze ans et Franca, dix-sept ans, étant plus jeunes qu'Emilio, n'avaient pas eu pour lui cet amour presque maternel que lui portait Maria.

Linette pouvait comprendre cela, mais elle ne pouvait pas tolérer que Maria intervienne de cette façon dans sa vie privée, en la prenant à partie sur un sujet sensible et délicat, qui ne regardait qu'elle finalement. Tout en regagnant son mas, André sur les bras, Linette ruminait tout cela avec rage. Elle était sûre que les deux jeunes filles n'avaient aucune rancune contre elle, pas plus que Marco, le frère aîné d'Emilio, même si tous, bien sûr, pleuraient la disparition d'Emilio.

« Moi aussi je pleure mon mari, mais, maintenant, j'ai d'autres soucis : il me faut m'occuper de mon enfant ! Alors, elle a intérêt à se tenir au large » pensait Linette.

Elle espérait que la dispute en resterait là. C'était aussi l'avis de Tonio qui regardait Maria revenir vers lui, encore pâle de rage.

Ils ne se doutaient pas que Maria allait ressasser son chagrin et sa rancœur pendant de longs mois et que cela allait la conduire à des actes qu'elle aurait à regretter.